

## Mgr Nicola Bux : Des Conférences épiscopales tentées par l'autocéphalie

Author : Jeanne Smits

Categories : [Eglise universelle](#), [Jeanne Smits](#)

Date : 20 janvier 2012



Mgr Nicola Bux a fait un parallèle entre le refus des Eglises orthodoxes d'accepter l'existence d'un principe visible d'unité résidant en l'évêque de Rome et la tentation d'« autocéphalie » au sein de l'Eglise catholique par le truchement des Conférences épiscopales. Il s'exprimait dans une interview publiée mercredi par [La Bussola quotidiana](#) (dont Frédéric Mounier, de *La Croix*, a donné quelques extraits un peu atténués par sa traduction, [ici](#)). Mgr Bux, théologien consultant à la Congrégation pour la doctrine de la Foi, répondait négativement à la question de savoir si le rapprochement avec les orthodoxes semble plus proche que celui avec les églises

protestantes. « **Les orthodoxes savent que le grand problème est celui-ci : la structure ecclésiologique qu'ils ont affirmée au long des siècles est arrivée à un tel point qu'ils ne sont pas capables d'en sortir** ».

Et Mgr Bux poursuit :

**« L'autocéphalie est une sorte de virus qui devient un principe de destruction de l'Eglise, et par malheur il s'est attaqué aussi à l'Eglise catholique. Il suffit de penser à l'éléphantiasis des conférences épiscopales (nationales, régionales, territoriales) qui veulent pratiquement dicter des lois, y compris au Siège apostolique de Rome. Le risque est grave : la réalité – elle n'est pas d'aujourd'hui – est qu'il existe une tentative de la part de certaines conférences épiscopales de se constituer en *alter ego* du Saint-Siège, oubliant que les conférences épiscopales ne sont pas d'institution divine. Ce sont des organismes ecclésiaux qui ont, de ce fait, toutes les limites des organismes humains. Même l'autorité d'un seul évêque ne peut être supplantée par une conférence épiscopale. Mais aujourd'hui c'est ce à quoi on assiste, à la sape lente et directe de l'autorité de l'évêque individuel de la part des conférences épiscopales. Celles-ci, entre autres choses, n'ont pas de prérogatives doctrinales, mais malgré cela, nous voyons très fréquemment des prises de position quasi contestataires par rapport à l'autorité de l'évêque de Rome, sans laquelle l'autorité des organismes collégiaux ne subsiste pas non plus. Comme l'enseigne le Concile Vatican II, le collège des évêques n'existe jamais sans sa tête. Si nous n'essayons pas de soigner rapidement ce virus, nous courons le risque de nous trouver, nous aussi, dans des situations analogues – et je dirai à chaque fois plus difficiles – à celles de ceux qu'on appelle les frères séparés. »**

Voir aussi la conférence de Mgr Vasa sur les conférences épiscopales, leur rôle et leurs limites, dont j'ai publié la traduction [ici](#) en octobre 2010. J'observais que c'est notamment sur les questions du respect de la vie et de la loi morale que les Conférences épiscopales tendent à jouer solo (on a vu ainsi le site officiel de la Conférence des évêques néerlandais balayer l'appel de Benoît XVI à organiser des veillées pour la vie dans le monde entier par une réponse méprisante du genre : « Ce sont des méthodes qui valent pour l'Italie. »

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)